



# REGLEMENT

## *Challenge fleuret, en individuel.*

**Date :** Dimanche 13 janvier 2013

**Lieux :** Gymnase PRIET (LA PALESTRE)  
Rue Léon JOUHAUX  
91560 CROSNE

Pour obtenir un plan d'accès, veuillez vous reporter au site Internet du club (rubrique accès), à l'adresse suivante : <http://www.escrime-cey.fr/acces.htm>

**Catégories et armes :**  
*GARCONS ET FILLES*

Poussins (nés en 2004) :	Fleuret électrique, lame 0
Pupilles (nés en 2002-2003) :	Fleuret électrique, lame 0 ou 2
Benjamins (nés en 2000-2001) :	Fleuret électrique, lame 2
Junior/ Senior (équipe de 2) :	Epée lame 5
Poussins 2005 :	Fleuret sec, lame 0

**Licence :** Licence validée FFE 2012-2013

**Tenue :** Tenue réglementaire et sous cuirasse de protection, suivant normes FFE.

**Horaires :**

Pupilles (filles et garçons) :	inscriptions : 09h	scratch : 09h20
Benjamins (filles et garçons) :	inscriptions : 10h30	scratch : 10h50
Poussins (filles et garçons) :	inscriptions : 12h30	scratch : 12h50
Equipe Epée loisir :	inscriptions : 10h	scratch : 10h20

**Engagements :** Les engagements se feront en ligne sur le site de la fédération jusqu'au **vendredi 11 janvier**, ou par mail jusqu'au mercredi 9 janvier à [escrime.cey@laposte.net](mailto:escrime.cey@laposte.net)  
Le droit d'inscription est fixé à 7 € par tireur.

**Formule :** Un tour de poule, puis un tableau d'élimination directe de 64 ou 32 selon le nombre d'inscrits.  
Poussins 2005 : 2 tours de poule de 5 ou 6 selon l'effectif.  
Tous les litiges seront tranchés par le Directoire Technique qui se réserve le droit de modifier le présent règlement pour la bonne marche de l'épreuve.

**Arbitrage :** Les clubs devront fournir un arbitre pour quatre tireurs (toutes catégories confondues), ils seront rémunérés suivant leurs diplômes d'arbitrages.

**Récompenses :** Les 4 ou 8 meilleurs classés, par catégories, seront récompensés. **Les premiers des catégories poussins et pupilles recevront un fil de corps, les premiers des catégories benjamins recevront un fleuret électrique. Tous les poussins 2005 seront récompensés.**  
Un classement par Club sera réalisé en fonction des résultats des tireurs dans chaque catégorie. Un trophée sera attribué au meilleur club pour 1 an et sera remis en jeu l'année suivante. Il sera acquis après 3 victoires.

**Renseignements :** Carmen Arrault 06.19.22.64.27  
messagerie : [escrime.cey@laposte.net](mailto:escrime.cey@laposte.net)

*Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de l'épreuve.*

*Responsabilité : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.*